

# BILAN DES CONSEILS CONSULTATIFS DES HAMEAUX

## ANNÉE 2021 !



Chers Sangerains, chères Sangeraines,

En lien avec le programme sur lequel vous nous avez élus,

- « Assurer un continuel échange entre la population et ses représentants en plaçant la démocratie participative au centre du travail municipal »
- « Notre méthode sera d'informer, d'écouter et de réfléchir ensemble »
- « Poursuivre pendant le mandat, la participation des Sangerain(e)s aux projets du village »

Les conseils de hameaux se sont tenus sur 2021, animés par Dominique MORAIN, déléguée à la vie participative et moi-même.

### C'est pour cette année :

- 6 réunions de 2 à 3 heures
- 109 participant(e)s
- 9 élu(e)s mobilisé(e)s
- 5 thèmes abordés :
  - o Culture-Animation
  - o Patrimoine
  - o Lien solidarité
  - o Travaux – Urbanisme
  - o Divers
- 4 grands projets traités à chaque réunion :
  - o Le projet de lotissement du pré de Chaffardon
  - o Le projet de lotissement dit « Penhelios »
  - o Le remplacement de la chaudière de la salle des fêtes
  - o La nouvelle école



Vous trouverez dans ce document, le tableau de synthèse de ces conseils, par hameau, avec les premiers éléments de réponse, ou de traitement en cours.

La discussion se poursuit...

Prenez soin de vous et de vos proches



Le maire,

Christian BERTHOMIER.

### **Répartition, géographie des conseils consultatifs des hameaux et calendrier :**

- 1) SALINS, LE PLATET, LE METRAL, LES VILLARDS D'EN BAS : Mercredi 13 Octobre 2021
- 2) CENTRE BOURG, EGLISE, MACHE, PUISAT D'EN BAS : Lundi 18 octobre 2021
- 3) LOVETTAZ, LANCENAY, LE CHANAY LE PUISAT : lundi 8 novembre 2021
- 4) LES VILLARDS D'EN HAUT, MONTAGNY, LES GRANGES, LA CROUETTE, STE NICOLLE :  
Lundi 15 novembre 2021
- 5) CHAFFARDON, COMBAVIER, PLAMAZ, LES THERMES : Lundi 29 novembre 2021
- 6) CHEMIN DES COMBES, LOTISSEMENT ST JEAN, LES ÉCRINS, LA BRANDIERE, LE BOUT  
DU MONDE : Lundi 13 décembre 2021

Les sujets discutés dans les 6 réunions de hameau :

#### **→A propos du lotissement du pré Chaffardon :**

5 maisons prévues. Le Permis d'aménager, modifié, a été accordé.

La vente du terrain a été renégociée, sans TVA (Gain pour la commune 26 000€)

Le projet avance.

#### **→A propos du lotissement « Penhelios » :**

Le permis d'aménager a été déposé.

Dans ce projet il est prévu l'aménagement du carrefour embranchement route de Maché.

Pour rappel, au total il est prévu 53 logements.

#### **→A propos de la chaudière de la salle des fêtes :**

Le silo de réserve des plaquettes bois est construit, la nouvelle chaudière est installée.

Elle est en fonctionnement depuis le 10 décembre 2021.

Elle aura finalement coûté moins cher que prévu : 77 400€ TTC  
subventionnée à hauteur de 51 500€.

#### **→A propos de la nouvelle école :**

Les permis de démolir et de construire ont été déposés et acceptés.

Les classes du primaire sont bien installées dans le bâtiment fonctionnel.

Le projet a été présenté le 19/10/2021 en réunion publique.

## **CCH 1 : SALINS, LE PLATET, LE METRAL, LES VILLARDS D'EN BAS .**

<b>CULTURE - ANIMATION</b>	
<b>Questions - Proposition</b>	<b>Réponse des élu(e)s</b>
<p>Il est proposé que la fête de la rentrée soit renouvelée annuellement et s'inscrive dans le calendrier des manifestations.</p> <p>Et pourquoi pas un rallye, un vide-greniers ou des joutes inter-hameaux ? Il faudrait plus de spectacles pour les jeunes.</p> <p>Peut-on envisager des regroupements pour des spectacles hors de la commune ?</p>	<p>Les activités ont repris l'été dernier : Feux d'artifice, ciné plein air, et une fête de la rentrée qui aura lieu chaque année. Cette dernière a permis de se retrouver autour un moment festif au cœur du village.</p> <p>Concernant un rallye ou un vide-greniers, il faut faire la proposition aux associations locales, qui animent la vie du village avec la municipalité. A suivre. A réfléchir.</p>
<p>Peut-on envisager un repas annuel des anciens avec des plus jeunes, qui paierait leur repas ?</p> <p>Pour Noel : le repas est préféré au colis, même si beau colis distribué l'an dernier.</p> <p>Concernant le CCAS, avez-vous besoin de bénévoles ?</p>	<p>Demande prise en compte. Projet à mettre en œuvre avec le club des aînés ?</p> <p>Cette année encore, un colis sera distribué, en raison des conditions sanitaires.</p> <p>Non.</p>
<p>Il faudrait Informer la population des journées du «patrimoine» bien à l'avance.</p> <p>Entretien des fours (les préserver afin de continuer à les utiliser) et lavoirs à prévoir, et vérifier l'état des sources, leur arrivée.</p> <p>Il existe des toilettes publiques à rénover. Est-il envisagé de créer des toilettes sèches ?</p> <p>Prévoir l'installation de bancs et de poubelles, en plus grand nombre sur la commune.</p> <p>Quel est l'avenir de l'alpage du Nivolet ?</p>	<p>La communication sur les journées du patrimoine sera améliorée. Pour rappel, elles ont concernées la visite du bâtiment multifonctionnel en 2020 et l'école en 2021.</p> <p>Pour maintenir le patrimoine, nous organiserons des chantiers entre habitants de la commune et intergénérationnels. Plusieurs sont en projet. (Toiture d'un four, et d'un lavoir)</p> <p>Un projet, à évaluer financièrement dans le cadre du budget 2022, ou dès que possible.</p> <p>Demande prise en compte, à étudier.</p> <p>Dès la fin du bail de l'alpagiste actuel, nous étudierons avec l'ensemble des propriétaires, le projet à mettre en place.</p>
<b>TRAVAUX URBANISME</b>	
<p>Où en est-on de la fibre ?</p> <p>Rappeler aux propriétaires de tailler les haies et d'entretenir leurs parcelles.</p>	<p>A ce jour 486 foyers raccordables à la fibre, et un taux de raccordement entre 50 et 80% selon les hameaux. Orange ne communique pas le plan de déploiement.</p> <p>Cela sera fait, c'est du civisme.</p>

<p>Créer une piste cyclable entre Saint Alban et Saint Jean ?</p> <p>Créer une piste cyclable dans la traversée du village ? Revoir les radars pédagogiques et mettre des smileys. Des feux, chicanes, dos d'âne pour améliorer la circulation et faire ralentir sur la rue centrale du village.</p> <p>Route de Salins : proposition de mettre un panneau « interdit sauf Riverains » afin que les enfants puissent utiliser cette route sans danger</p> <p>Remplacer le miroir en haut de la route du Platet et graisser le portail du cimetière</p> <p>Que fait-on pour la départementale et la vitesse excessive ?</p> <p>Depuis que l'eau vient de Chambéry, elle est moins fraîche l'été ?</p>	<p>Nous réfléchissons avec le conseil départemental à créer des zones sécurisées de dépassement des vélos.</p> <p>Largeur de la route insuffisante. Il faut travailler à un plan de circulation générale, sur l'ensemble du village. Ce travail sera entamé courant 2022 en associant les habitants de chaque hameau.</p> <p>Il faut une réflexion d'ensemble sur la circulation dans le village, et non raisonner par petits pas.</p> <p>Ok à faire.</p> <p>Nous travaillons ce sujet avec le conseil départemental.</p> <p>Nous interrogerons le service des eaux de Grand Chambéry.</p>
--	--

### DIVERS

<p>Chasse et sécurité en forêt. Les chasseurs doivent mieux communiquer avec des panneaux signalant leur présence.</p> <p>Il serait bien que la commune puisse disposer d'un distributeur de billets.</p> <p>Sécurité à la sortie de l'école : Serait-il possible de mettre une personne pour aider les enfants à traverser au passage piétons devant la mairie, à l'entrée et à la sortie des classes ?</p> <p>Est-il envisagé d'installer d'autres jeux d'enfants sur la commune ?</p> <p>Pourrait-on faire un petit livre contenant un récapitulatif des différentes règles de savoir-vivre dans le village ?</p>	<p>Un rappel sera fait en ce sens au président de l'association des chasseurs de Saint Jean d'Arvey</p> <p>Nous avons rencontré 2 entreprises afin de connaître les conditions pour installer un tel appareil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'un local</li> <li>- Coût d'aménagement de ce local environ 28 000€</li> <li>- Coût d'entretien mensuel 850 €</li> </ul> <p>Nous cherchons d'autres solutions.</p> <p>A étudier au regard notamment du coût.</p> <p>Le conseil municipal jeune réfléchit à un projet de Bikepark. A suivre</p> <p>Il y a quelques années, Il existait un livret d'accueil qui reprenait les horaires autorisés pour le bricolage. A voir.</p>
--	--

## **CCH2 : CENTRE BOURG, EGLISE, MACHÉ, PUISAT D'EN BAS.**

<b>CULTURE - ANIMATION</b>	
<b>Questions - Proposition</b>	<b>Réponse des élu(e)s</b>
<p>Il n'y a pas assez d'animations, d'activités pour les jeunes et ils n'ont pas de lieu de rassemblement.</p>	<p>Les activités en direction de la jeunesse sont intercommunales, via le SICSAL. Le centre aéré a été fermé en 2019, suite au nombre peu élevé d'enfants inscrits. Nous allons faire un recensement des besoins et selon, nous proposerons au SICSAL d'envisager la réouverture d'un centre de loisir local</p>
<p>Est-il envisageable d'occuper la salle des fêtes avec plus d'activités proposées : sport, cours de musique, club tennis à recréer...</p>	<p>La salle des fêtes est occupée tous les jours jusque 22h en moyenne, peu de créneaux disponibles (lundi après-midi mardi matin). Lorsque l'école sera livrée (1<sup>er</sup> semestre 2023), avec une salle d'activités, nous aurons plus de créneaux possibles.</p>
<p>Est-il possible de prévoir un éclairage sur le terrain de boule et le barbecue ?</p>	<p>A étudier. (Techniquement et financièrement)</p>
<b>LIEN - SOLIDARITÉ</b>	
<p>Ce serait bien d'installer dans le village plus de bancs et des tables fixes de pique-nique.</p>	<p>Des bancs ont été rénovés ; Demande prise en compte, pour étude implantation dans village et financement.</p>
<p>Serait-il possible de créer des zones de compostage collectif ?</p>	<p>Demande enregistrée mise à l'étude.</p>
<p>Que faire des déchets de cartons ?</p>	<p>Les cartons bruns doivent être descendus en déchetterie et non mis dans les molochs.</p>
<b>PATRIMOINE</b>	
<p>Le débit de certains bassins a diminué, comme celui de l'église. Qu'en est-il ?</p>	<p>Nous l'avons aussi constaté. Nous allons regarder cela de près, pour en comprendre les raisons et voir comment y remédier (On dit que les constructions amènent les sources à se dévier de leur trajectoire initiale)</p>
<p>Entretien des fours (les préserver afin de continuer à les utiliser) et lavoirs à prévoir.</p>	<p>Nous allons organiser des chantiers avec des habitants de la commune et intergénérationnels. Plusieurs sont en projet. (Toiture d'un four, et d'un lavoir)</p>
<p>A prévoir le fauchage raisonné dans certaines zones (pré, triangle route de Maché...)</p>	<p>Dans le cadre du renouvellement de notre labellisation une fleur (villages fleuris), il a été présenté au jury la volonté de développer le fauchage raisonné afin de respecter la biodiversité des milieux.</p>
<b>TRAVAUX - URBANISME</b>	
<p>Il faudrait réduire la vitesse sur la départementale par l'installation de panneaux, panneaux lumineux pour signaler les sorties des routes et chemins, avec respect des priorités à droite</p>	<p>Un travail de recensement de la signalisation routière dans la traversée du village est en cours, afin de travailler à la compléter, notamment sur le respect des priorités à droite.</p>

<p>Chemin de la Fontaine, voie privée mais fréquentée par de nombreux véhicules qui roulent vite.</p> <p>Revoir les passages piétons, leur localisation et est-il prévu de les repeindre ?</p> <p>Est-il possible de faire une piste cyclable pour l'accès à Saint Jean ?</p> <p>Les places de parkings privés de l'OPAC sont souvent occupées par des non locataires (OPAC). Comment les faire respecter ?</p> <p>Est-il possible qu'une personne aide les enfants à traverser la départementale ?</p> <p>Est-il possible de Mobiliser la gendarmerie pour intervenir plus souvent à Saint Jean ?</p> <p>Idee : Recréer un pédibus, des sentiers piétons, Planter des arbres ?</p> <p>Quel pouvoir a la commune pour aménager la route ? Et le conseil départemental ?</p>	<p>En 2022, un travail sera organisé pour une réflexion d'ensemble sur la circulation dans le village.</p> <p>Ce chemin étant privé, nous pouvons vous accompagner pour étudier des solutions de ralentissement.</p> <p>Inscrit pour le budget 2022.</p> <p>Nous réfléchissons avec le conseil départemental à créer des zones sécurisées de dépassement des vélos.</p> <p>Les élus se mettent en rapport avec l'OPAC pour trouver une réponse partagée.</p> <p>A étudier en termes de coût pour la commune, mais mobilisation de parents d'élèves possible, à voir avec eux.</p> <p>A notre demande, la gendarmerie a intensifié sa présence en fin d'année. Sur 3 séries de contrôles de vitesse, une majeure partie de Sangerains contrôlés dans les vitesses excessives...</p> <p>A l'origine du Pédibus, des parents d'élèves, à voir avec eux. La plantation d'arbres est à étudier dans le cadre de l'aménagement global du centre bourg.</p> <p>Sur le sujet de la traversée de Saint Jean, nous travaillons avec les services techniques du Département, car la commune peut agir sur une partie de la commune, avec l'accord du département.</p>
---	--

### DIVERS

<p>Crèche : est-il possible d'augmenter le nombre d'enfants accueillis ?</p> <p>Est-il envisagé la création d'une crèche associative ? Parentale ?</p>	<p>Le multi-accueil est en effectif maximum au regard de sa capacité d'accueil (surface, nombre de professionnels...)</p> <p>Des personnes nous ont contactés avec ce type de projet. Pour information, ces projets sont d'ordre privé, non portés ni financés par la commune.</p> <p>Pour information, de nouvelles assistantes maternelles ont obtenu leur agrément. La liste est consultable sur le site internet de la commune.</p>
--	---

## CCH 3 : LOVETTAZ, LANCENAY, LE CHANAY LE PUISAT.

<b>CULTURE - ANIMATION</b>	
<b>Questions - Proposition</b>	<b>Réponse des élu(e)s</b>
<p>Il est proposé que la fête de la rentrée soit renouvelée annuellement et s'inscrive dans le calendrier des manifestations.</p> <p>Il faudrait plus de spectacle pour tous à Noël, des après-midi de jeux, lotos, etc...</p>	<p>Les activités ont repris cet été : Feux d'artifice, ciné plein air, et la fête de la rentrée qui aura lieu chaque année dorénavant.</p> <p>Concernant spectacles et animations, une programmation est en cours de réflexion avec les élus en charge de la culture et de l'animation du village.</p>
<b>LIEN - SOLIDARITÉ</b>	
<p>Le dernier café de Saint Jean a fermé depuis 4 années. Il faudrait en réouvrir un ou un lieu de convivialité.</p> <p>Peut-on envisager un repas annuel des anciens avec des plus jeunes, qui paierait leur repas ?</p> <p>Créer un lien entre les anciens et les jeunes ? Rencontre à l'école, le club des aînés pourrait venir manger à la cantine, rencontre à la bibliothèque, rencontre informatique : ouvrir un espace dans lequel les jeunes pourraient faire découvrir l'informatique aux anciens.</p> <p>Refaire un rallye ?</p>	<p>Des Sangerains souhaitant créer un café associatif nous ont rencontrés à l'automne 2020. Ils nous ont demandé une subvention et la mise à disposition de la maison des associations. Les locaux ne pourront être mis à disposition qu'à l'issue de la rénovation de l'école.</p> <p>Les élus rappellent que la disparition du dernier café du village est le fruit de décisions antérieures à leur élection.</p> <p>Demande prise en compte. Projet à mettre en œuvre avec le club des aînés ?</p> <p>Idée à développer. Le conseiller numérique qui devrait intervenir en 2022, partagé entre communes adhérentes du SICALS, est à mobiliser pour avancer sur ce projet.</p> <p>Nous organiserons une réunion pour recenser toutes les bonnes volontés autour de ce projet.</p>
<b>PATRIMOINE</b>	
<p>Entretien des fours (les préserver afin de continuer à les utiliser) et lavoirs à prévoir, et vérifier l'état des sources, leur arrivée.</p>	<p>Pour maintenir le patrimoine, nous organiserons dès 2022, des chantiers avec les habitants de la commune. Plusieurs sont en projet. (Toiture d'un four, et d'un lavoir). Nous allons regarder l'état des sources.</p>

## TRAVAUX - URBANISME

Questions - Proposition	Réponse des élu(e)s
<p>Où en est-on de la fibre ?</p> <p>Comment éviter que les voitures montent jusqu'à Lovettaz, malgré la signalisation du parking plus bas? et un panneau voie interdite? Et les Voitures stagnantes sur le parking, quelle action ?</p> <p>Chanay : mettre des poubelles car beaucoup de déchets (saucisses verre...), non-respect des panneaux feux interdits, bruit des jeunes autour de feux.</p> <p>Route de Lovettaz avec beaucoup de nids de poule, problème du caniveau, trou énorme dans le virage avant le Lancenay.</p> <p>Il est proposé de mettre un panneau lumineux au croisement de la route de Lovettaz avec la D912 car partout vitesse excessive.</p> <p>Route de Lovettaz, intersection avec Chaffardon vitesse trop excessive et avec le lotissement du pré du château, plus de voiture sur cette route ?</p> <p>Problème des chiens non tenus en laisse, traversant les champs occupés par les chevaux</p>	<p>A ce jour 486 foyers raccordables à la fibre, et un taux de raccordement entre 50 et 80% selon les hameaux. Pour un raccordement à la fibre, s'adresser à son opérateur.</p> <p>Réflexion pour améliorer ce qui a déjà été fait en matière de signalisation du parking. Le problème des voitures stagnantes sur la commune est en cours de traitement avec la gendarmerie.</p> <p>Améliorer la signalétique et rappel au civisme à faire.</p> <p>Pour les Nids de poule traitement au printemps envisagé. Caniveau, budget trop important pour couvrir. Il faut faire un audit de cette partie de route et programmer les travaux section par section, sur plusieurs années, en fonction de l'ampleur des travaux à effectuer.</p> <p>Faire un travail à long terme, plutôt que provisoire et voir le financement. Nous travaillons ce sujet avec le conseil départemental.</p> <p>Mettre panneau 30. Il n'y aura pas d'augmentation de la circulation sur la route de Lovettaz car l'accès des maisons du lotissement du pré du château se fera par l'allée du château. Rappel au civisme sur la tenue en laisse des chiens, en rappelant que les chemins doivent rester ouverts aux promeneurs.</p>
<b>DIVERS</b>	
<p>Faire des groupes de parole sur des projets, pour avoir les avis de tous (ex : les personnes handicapées, personnes âgées, etc...),</p>	<p>Proposition prise en compte par la conseillère déléguée à la participation citoyenne. Un premier groupe a eu lieu sur la problématique des déplacements, avec Grand Chambéry.</p>

## CCH 4 : LES VILLARDS D'EN HAUT, MONTAGNY, LES GRANGES, LA CROUETTE, STE NICOLLE.

<b>CULTURE - ANIMATION</b>	
<b>Questions - Proposition</b>	<b>Réponse des élu(e)s</b>
<p>La parution du Saint Jean Mag sera-t-elle plus régulière à l'avenir ? Avez-vous besoin de rédacteurs ? si oui, il faudrait lancer un appel à candidature</p> <p>Les animations sont appréciées, il faudrait un café associatif au village.</p> <p>Quels sont les projets culturels à venir ?</p>	<p>Les conditions sanitaires ont contraint à revoir à la baisse les activités dans le village, et ainsi nous avons moins communiqué par le magazine, privilégiant le site internet. Une parution régulière sera mise en œuvre en 2022. Les rédacteurs volontaires sont les bienvenus.</p> <p>Un café associatif a été créé.</p> <p>Nous accueillerons en mars 2022 un spectacle délocalisé, de la scène nationale Malraux, de Chambéry. De plus, un projet est en cours pour un festival de théâtre, en mai 2022. Un festival du court métrage est aussi en projet.</p>
<b>LIEN - SOLIDARITÉ</b>	
<p>Le marché du mercredi matin permettait un lien social.</p> <p>Il manque un vrai café, un bistrot, lieu pour des rencontres conviviales.</p> <p>L'aubergiste peut-il mettre sa terrasse à disposition pour un café ?</p> <p>Le presbytère peut-il être utilisé comme café ?</p>	<p>Le marché du mercredi matin existe. A ce jour l'offre commerciale s'est étoffée, notamment avec un primeur qui est tenu par un enfant du village.</p> <p>Les élus rappellent que la disparition du dernier café du village est le fruit de décisions antérieures à leur arrivée. Toutefois, la commune a posé sa candidature à l'opération nationale « 1000 cafés ». A suivre.</p> <p>Terrasse privée, à voir avec lui, en direct.</p> <p>Non, salle utilisée à d'autres fins.</p>
<b>PATRIMOINE</b>	
<p>Entretien des fours (les préserver afin de continuer à les utiliser) à prévoir.</p> <p>Remettre en eau les lavoirs selon possibilité, sauver les croix de mission et</p> <p>Sauvegarder les chemins piétons, voire même en créer</p>	<p>Pour maintenir le patrimoine, nous organiserons dès 2022, des chantiers avec les habitants de la commune. Plusieurs sont en projet. (Toiture d'un four, et d'un lavoir)</p> <p>Merci à l'association « Les Monts d'Arvey » qui entretiennent les sentiers, par convention avec la commune. Au regard de projets d'urbanisme, des chemins piétons sont en projet.</p>

<p>Inscrire le village dans la fête des fours des Bauges.</p>	<p>Contact est pris avec le parc des Bauges pour inscription de la commune au programme. (Automne 2022)</p>
<p><b>TRAVAUX - URBANISME</b></p>	
<p>On constate depuis plusieurs années des vitesses excessives et une forte augmentation de circulation. Pourquoi les gendarmes n'interviennent-ils pas plus souvent ?</p> <p>Est-il envisageable d'installer un feu automatique intelligent ? Des radars sur certains tronçons ? Des chicanes ? Des dos d'âne ? pour faire ralentir notamment les camions et lutter contre le bruit des motos.</p> <p>Est-il envisageable de faire payer les communes du haut dont les voitures traversent notre village ? Et pourquoi pas un péage ?</p> <p>Peut-on envisager de faire un trottoir pour aller à pieds, sans danger au centre du village ?</p>	<p>En fin d'année, la gendarmerie a intensifié sa présence en réalisant des séries de contrôles de vitesse.</p> <p>Sur la RD, nous devons nous concerter avec le département pour qui la circulation doit être fluide et continue, sans rupture. De plus, la circulation est réalisée de manière pendulaire (un sens le matin, un sens le soir), d'où les réponses négatives du département à notre demande de pose de chicanes.</p> <p>Un travail de recensement de la signalisation est nécessaire avant de poser de nouveaux panneaux, risque de pollution visuelle exprimée par certains Sangerains. Bruit des motos, rappel du code et du respect de tous</p> <p>Une telle demande n'est pas recevable. Néanmoins au regard de l'usure prématurée de la signalétique au sol, on peut toujours leur en parler.</p> <p>Evaluer le coût et la capacité de la commune à réaliser ces travaux.</p>
<p><b>Installation de fibre optique</b> Avec le déploiement de la fibre on constate une multitude de câbles de la fibre qui crée un paysage désagréable.</p>	<p>Dans le cadre du déploiement de la fibre, il est nécessaire de poser des poteaux pour 2 raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enedis n'autorise pas le port de fils autres que les siens sur leurs poteaux.</li> <li>- La portance d'environ 25 mètres.</li> </ul> <p>Nous recensons les poteaux posés depuis plusieurs années et plus utilisés, en vue de l'étude de leur retrait.</p>
<p>Gros affaissement de la route vers le 785 route de la Fougère.</p>	<p>Les élus vont aller sur place pour voir cela et réfléchir à ce qui peut être fait.</p>

<p><b>Canalisations et eau</b> Depuis plusieurs années, on constate un gros problème d'écoulement d'eau de la route de la Féclaz sur le chemin de Prabert, qui s'est accentué avec les travaux réalisés,</p> <p>Les habitants souhaitent savoir exactement quels sont les travaux qui seront faits sur ce chemin ? (14 personnes ont donné leur accord pour le passage de tuyaux ?), les personnes en-dessous de ce chemin, donc route du Four sont inondées. L'eau coule donc de la départementale les tuyaux déversent beaucoup à cet endroit.</p>	<p>A la suite de récentes inondations, en janvier 2022, les élus proposent d'organiser une rencontre avec les services de Grand Chambéry et les services techniques du département et l'ensemble des habitants concernés, pour comprendre et trouver des solutions.</p>
<p><b>DIVERS</b></p>	
<p>Il faudrait refaire l'abri bus des Villards, route du col des Prés</p> <p>Serait-il possible de tailler les arbres hauts atteignant les fils électriques ?</p> <p>La borne incendie située au 35 route de la Fougère est enfouie. Peut-on y remédier ?</p> <p>Route de la Fougère, est-il possible d'enlever les poteaux de signalisations ne servant plus ?</p> <p>Il faudrait installer un distributeur de billets sur la commune. Est-ce envisageable ?</p> <p>Est-il envisagé de refaire venir la déchetterie mobile en prévoyant une benne à déchets verts ?</p> <p>Merci de revoir l'entretien des panneaux des molochs.</p> <p>Pourrait-on avoir un numéro de téléphone direct pour prévenir des problèmes ? (Chemins gelés, entretien)</p>	<p>Demande prise en compte.</p> <p>Un rappel sera fait sur les devoirs de chacun en la matière.</p> <p>Pris en compte pour action.</p> <p>Pris en compte pour action</p> <p>Nous avons rencontré 2 entreprises afin de connaître les conditions financières pour installer un tel appareil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'un local</li> <li>- Coût d'aménagement de ce local environ 28 000€</li> <li>- Coût d'entretien mensuel 950 €</li> </ul> <p>Nous cherchons d'autres solutions.</p> <p>Oui la déchetterie mobile sera présente une fois par trimestre. Déchets verts à demander.</p> <p>Demande relayée à grand Chambéry.</p> <p>Oui, de 2 manières : Internet et pour les urgences chaque week-end un adjoint est de permanence. Le numéro sera communiqué sur le site internet de la commune</p>

## **CCH 5 : CHAFFARDON, COMBAVIER, PLAMAZ, LES THERMES.**

<b>CULTURE - ANIMATION</b>	
<b>Questions - Proposition</b>	<b>Réponse des élu(e)s</b>
<p>Il est proposé que la fête de la rentrée soit renouvelée annuellement et s'inscrive dans le calendrier des manifestations.</p> <p>Pourquoi avoir l'aval de la bibliothèque pour prendre les livres nomades ?</p> <p>Augmenter le nombre de lieux ou prendre des livres.</p> <p>Refaire un carnaval ?</p>	<p>Les activités ont repris cet été : Feux d'artifice, ciné plein air, et la fête de la rentrée qui aura lieu chaque année dorénavant.</p> <p>L'autorisation ne vaut que pour le dépôt, pour gérer le stock en place.</p> <p>Nous associerons les habitants pour connaître les localisations souhaitées</p> <p>Les parents d'élèves avec l'école ainsi que la crèche vont refaire un défilé pour carnaval 2022.</p>
<b>LIEN - SOLIDARITÉ</b>	
<p>Réserver une pièce dans la maison des associations pour le bar associatif</p> <p>Est-il possible de disposer d'un prêt de tables et de chaises pour les fêtes organisées dans les hameaux ?</p>	<p>Des Sangerains souhaitant créer un café associatif nous ont rencontrés à l'automne 2020. Ils nous ont demandé une subvention et la mise à disposition de la maison des associations. Aujourd'hui la maison des associations est une annexe de la mairie, durant les travaux de l'école.</p> <p>Les locaux ne pourront être mis à disposition au mieux, qu'à l'issue de la rénovation de l'école.</p> <p>Les élus rappellent que la disparition du dernier café du village est le fruit de décisions antérieures à leur élection.</p> <p>Cela est possible. Pour cela s'adresser au moins 8 jours avant par mail à la mairie, pour planifier le travail des agents municipaux.</p>
<b>PATRIMOINE</b>	
<p>Entretien des fours (les préserver afin de continuer à les utiliser) et lavoirs à prévoir, et vérifier l'état des sources, leur arrivée.</p>	<p>Pour maintenir le patrimoine, nous organiserons dès 2022, des chantiers avec les habitants de la commune. Plusieurs sont en projet. (Toiture d'un four, et d'un lavoir)</p>

## TRAVAUX - URBANISME

Questions - Proposition	Réponse des élu(e)s
<p>Où en est-on de la fibre ?</p> <p>Thermes : Il est prévu la construction de 14 maisons route du Plamaz. Comment se feront les accès ?</p> <p>Est-il prévu d'élargir la route du Plamaz? Comment ? Quel sera la place du piéton ? des vélos ?</p> <p>L'OTENTIK : Comment vont accéder les habitants du lotissement ? Par la route de Lovettaz ou par le chemin du château ?</p> <p>Chemin de la Doria : beaucoup de câbles, la fibre a détruit l'environnement,</p> <p>Que peut-on faire pour l'énorme poteau électrique qui casse le paysage avec le banc et la croix.</p> <p>Est-il possible de signaler par de la peinture un couloir piéton entre la menuiserie Revil et l'arrêt de bus, avec un panneau vers chez Revil pour avertir les voitures ? (Descente de bus scolaire)</p> <p>Devant chez Revil mieux signaler le covoiturage.</p>	<p>A ce jour 486 foyers raccordables à la fibre, et un taux de raccordement entre 50 et 80% selon les hameaux. Le plan de déploiement prévu jusque fin 2023 n'est pas communiqué par Orange.</p> <p>Conformément au plan présenté en réunion publique, avec l'option 2 retenue : 2 accès prévus : chemin des Thermes pour une partie des maisons, et par la route du Plamaz, pour l'autre partie,</p> <p>Non, par manque de place et éviter l'incitation à la vitesse. Les riverains nous indiquent déjà la vitesse excessive sur cette route. Dans le projet, création d'un cheminement piéton pour rejoindre la nationale.</p> <p>L'accès se fera uniquement par l'allée du château, aucune sortie supplémentaire sur la route de Lovettaz.</p> <p>EDF n'accepte plus que d'autres opérateurs accrochent leurs câbles sur leurs poteaux. Orange a posé des poteaux supplémentaires (portance 25m entre les poteaux). Il a été ajouté environ 50 poteaux sur la commune pour le déploiement de la fibre, pour partie en fibre imitation bois.</p> <p>Le déplacement du poteau serait à la charge de la commune. Pas envisageable financièrement aujourd'hui, d'autres priorités.</p> <p>pour 2022, l'adjoint aux finances prépare avec les agents municipaux un plan de travaux et d'investissement pour repeindre ou faire repeindre les passages piétons sur la commune.</p> <p>Prise en compte dans le cadre de réflexions à venir sur la signalétique dans le village.</p>
<b>DIVERS</b>	
<p>Les chiens en liberté vont dans les jardins, on retrouve des déjections canines un peu partout, cela est un problème.</p>	<p>Appel au respect et au civisme. Envisager une campagne d'affichage pour sensibiliser les maîtres.</p>

<p>Solution pour le parking des commerces, trop occupé et par des voitures tampons.</p> <p>Déneigement : le chasse-neige roule trop vite Et passe trop tard ?</p> <p>Proposition d'enlever les panneaux sur le bord des routes (gallettes, St Genix...)</p> <p>Il y a des arbres à enlever route du Plamaz sur le talus en face de l'ancien hôtel Thermes</p> <p>Problème d'accès et de manœuvres pour pompiers, fourgons, chemin de Combavier.</p> <p>Est-il envisagé un covoiturage plus précis : prévoir heure, date.</p> <p>Piste cyclable à envisager dans la traversée du village ?</p> <p>Tunnel : mettre un feu de signalisation pour détecter l'arrivée d'un car ou camion ? Tunnel : pourquoi ne pas tracer une ligne continue blanche au sol et refaire la peinture sur les côtés,</p> <p>Pré de l'Âne : Où en est le dossier ?</p> <p>Devenir du château de Chaffardon ?</p> <p>Compteurs Linky, pose sans accord, normal ?</p> <p>Voltalis? Un constat : Ça ne marche pas</p>	<p>Prévoir une signalisation au centre du village pour indiquer le parking relais de la salle des fêtes, départ des randonnées.</p> <p>La tournée commence à 4h du matin et le plan de déneigement est peut-être à revoir (pas changé depuis 2015)</p> <p>Le pouvoir de police du maire et de ses adjoints sera mis en œuvre pour lutter contre cet affichage sauvage.</p> <p>Sur ce terrain privé, le propriétaire sera sollicité pour élaguer ces arbres.</p> <p>Le chemin est en partie privé. La municipalité a proposé de le goudronner. Refus du propriétaire privé.</p> <p>Le principe du covoiturage est qu'il peut être sollicité à tout moment, de manière non programmée. Il existe des sites pour des transports à heures régulières et il y a le transport à la demande qui peut être sollicité.</p> <p>Largeur de la route insuffisante. Il faut travailler à un plan de circulation générale, sur l'ensemble du village. Ce travail sera entamé courant 2022 en associant les habitants de chaque hameau.</p> <p>Nous porterons l'idée et les suggestions aux services techniques du conseil départemental.</p> <p>Procès perdu en première instance, nous avons fait appel.</p> <p>Contrairement aux rumeurs qui circulent, le château n'est ni en vente, ni vendu.</p> <p>Pour rappel, un compteur qui est sur la voie publique ne nécessite pas d'autorisation pour être changé, seuls ceux situés dans une propriété privée ne peuvent être remplacés qu'avec votre accord.</p> <p>Un retour sera fait à Grand Chambéry.</p>
--	---

## **CCH 6 : CHEMIN DES COMBES, LOTISSEMENT ST JEAN, LES ÉCRINS, LA BRANDIERE, LE BOUT DU MONDE.**

<b>CULTURE - ANIMATION</b>	
<b>Questions - Proposition</b>	<b>Réponse des élu(e)s</b>
<p>Il est proposé que la fête de la rentrée soit renouvelée annuellement et s'inscrive dans le calendrier des manifestations. Pas de demande particulière sur ce sujet, les habitants expriment que les manifestations et évènements proposés leurs conviennent.</p>	<p>La fête de la rentrée est inscrite de manière durable dans la programmation des festivités du village.</p>
<b>LIEN - SOLIDARITÉ</b>	
<p>Peut-on envisager de refaire un repas annuel des anciens ? Pour Noel : le repas est préféré au colis, même si beau colis distribué l'an dernier.</p>	<p>Demande prise en compte. Cette année encore, un colis sera distribué, en raison des conditions sanitaires, mais dès que la pandémie nous permettra de le faire, nous en organiserons un.</p>
<b>PATRIMOINE</b>	
<p>Le patrimoine (fours, lavoirs, croix) est à conserver et à entretenir.</p> <p>Quel avenir pour le rucher du château ?</p> <p>Où en est le projet de la centrale hydroélectrique de la Doria</p>	<p>Pour maintenir le patrimoine, nous organiserons des chantiers entre habitants de la commune et intergénérationnels. Plusieurs sont en projet. (Toiture d'un four, et d'un lavoir)</p> <p>Le rucher du village fera l'objet d'une évaluation financière pour sa rénovation.</p> <p>Pas d'information, les élus se renseignent et reviennent vers vous.</p>
<b>TRAVAUX - URBANISME</b>	
<p>Les Ecrins : pas de représentants mais demande d'un passage piétons demandé par les autres habitants, ainsi qu'à La Brandière et à l'arrêt de bus au début de la route des Combes. Si possible prévoir des chemins piétonniers.</p> <p>Supprimer le panneau indicateur direction « Le Plamaz » au début du chemin des Combes, car confusion récente des pompiers entre hameau du Plamaz et route du Plamaz.</p> <p>Descendre le panneau « entrée » de St Jean à la Brandière et mettre panneau de vitesse limitée à 30, ou mettre certains tronçons à 30,50.</p> <p>Feu de récompense pour limiter la vitesse excessive</p>	<p>Cette demande a été portée depuis des années par les élus de l'ancien conseil et du nouveau conseil. Il nous faut discuter à la fois avec Grand Chambéry et le conseil départemental.</p> <p>Réfléchir avant toute modification aux conséquences concernant l'identification du hameau du Plamaz.</p> <p>Réfléchir plus globalement a la signalétique en amont de l'entrée du village, à voir avec le conseil départemental.</p> <p>Demande faite auprès du département, suite à une expérimentation dans les Bauges, jugée réussie. A suivre</p>

<p>Cunette à nettoyer route des Combes et problème d'eau chemin des Orchidées, l'eau venant du château et inonde le chemin.</p> <p>Déneigement ; Pour améliorer ce service, il faudrait passer moins vite et orienter mieux la lame du chasse neige.</p> <p>Quand il gèle, il faudrait mettre du sel car pente de 10% et un constat : L'horaire de passage trop tardif du chasse-neige. Nous souhaitons une information sur la tournée.</p> <p>Bout du Monde : Aux abords de la maison Richard, beaucoup de déchets entreposés et il y a beaucoup de promeneurs qui passent. Image de marque de la commune.</p> <p>Il faudrait enlever des poteaux électriques et téléphoniques qui ne servent plus.</p> <p>Voir comment améliorer le ramassage des ordures ménagères, les containers sur la commune de Saint Alban Leysse débordent et rien pour la récupération des cartons</p>	<p>A regarder de plus près avec l'adjoint aux travaux.</p> <p>Remarque prise en compte.</p> <p>Le déneigement commence à 4h du matin. Le plan de déneigement n'a pas été modifié depuis des années. A voir.</p> <p>Un RDV a été pris avec des habitants du bout du monde pour envisager des solutions aux problèmes évoqués, que ce soient ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les poteaux à enlever,</li> <li>- L'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les épaves automobiles situées sur le terrain RICHARD</li> </ul>
<b>PATRIMOINE</b>	
<p>Passerelles de l'enfer : très glissante</p>	<p>Cette passerelle est dans le schéma de grande randonnée de Grand Chambéry. Des travaux de renforcement vont être mises en œuvre, à suivre pour remplacement de certaines traverses si nécessaire.</p>

### **Rappel des moyens de communication entre les habitants et la mairie :**

- Site internet et mail direct avec les élus
- Permanence de 9h à 12h les samedis matin
- Rendez-vous sur demande en dehors.
- Conseil municipal tous les deux mois.
- Sangerain Mag

**Espérant répondre à vos attentes,**

**L'équipe municipale reste à votre disposition.**

**A bientôt pour les prochains CCH en 2022 !**

